



CE DO IDF du 30 mars 2015

L'essentiel de ce que nous avons retenu...

avril 2015

Evolution des UI HDS, PARIS et UIA Rapport APEX.

■ Consultation sur le projet d'évolution des activités Entreprises et Grand Public dans les UI Paris, UI Haut de Seine et UIA

Avant d'exprimer nos remarques et notre vote sur ce dossier, nous rappelons à la direction que 83 salariés déclarés inactifs (éloignés de l'entreprise) sont bien inclus dans le projet mais que rien n'a été prévu pour les informer. La direction n'a d'ailleurs pas pu nous préciser s'il s'agissait de salariés en disponibilités, en temps libéré ou en congés maladie longue durée !!! Quelles dispositions seront prises et que se passera-t-il à leur retour ? Pour l'instant pas de réponse.

Pour revenir à l'ensemble du dossier la CFE CGC note :

- Un problème de résonance entre les ambitions affichées (et recherchées) et les réalités terrain.
- Le projet comporte des enjeux mais également des risques, le tout étant de savoir qui les supporte et comment l'entreprise va accompagner concrètement cette période de transformation importante. Pour paraphraser la direction « nous apprendrons en marchant... ». Certes mais cela nécessite de la clarté sur la route à suivre !
- Nous regrettons la présentation tardive (juillet !) de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) qui aurait permis de mieux appréhender les tensions sur les effectifs que peut générer la mise en place de cette nouvelle organisation. Rappelons qu'à 3 ans, ces entités perdent près de 35% de leurs salariés (départs en retraite et temps partiels seniors qui ne seront pas compensés). L'utilisation des alternants/cdd/intérim et les faibles recrutements envisagés pourraient rapidement atteindre ses limites.
- Cette précédente remarque renvoie également à la question de la sous-traitance qui n'est pas abordée dans cette présentation en termes de coûts, de poids et de niveau d'activité...
- Une faiblesse des formations à destinations des managers qui sont les premiers concernés par cette transformation et un élément important de l'accompagnement du changement.
- Cette remarque est également valable pour l'ensemble des salariés des entités pour lesquels nous n'avons pas d'engagements clairs de soutien par la formation. L'entreprise mise beaucoup sur des nouveaux modes de coopération, plus de polyvalence des salariés mais n'évoque pas concrètement les leviers de montée en compétences.
- Les « gains clients » si souvent mis en avant dans les projets d'entreprise restent à démontrer dans ce dossier
- La charge de travail (supplémentaire ?) et les conditions de travail et d'activités ne sont pas évaluées avec précision. Les temps de déplacement client des techniciens par exemple, dans une région parisienne où les bouchons deviennent la routine, ne sont pas pris en compte (cf expertise des CHSCT).
- Le dossier mise tout sur la Fibre alors que le maintien (et l'entretien) du réseau cuivre reste un engagement fort de l'entreprise et occupe encore nombre de nos collègues en UI.

- Pour l'instant, ne sont évoqués que des changements de rattachement hiérarchique (bonjour la proximité !) mais compte tenu de la politique de regroupement immobilière et de la gestion de la taille des équipes, de futures mobilités géographiques sont à craindre.
- L'évolution du SI qui sous-tend la mise en place du projet n'est pas abordée.
- Ce projet questionne sur le « cœur de métier » des UI/UIA. Quelles sont les compétences rares à maintenir et à transférer, et comment cela va s'organiser dans le temps ?
- La CFE CGC a dû rappeler à plusieurs reprises que pour adhérer à la transformation de l'entreprise, les salariés sont en attente de reconnaissance en terme financiers, d'évolution professionnelle, de promotions, et d'harmonisation des niveaux entre les différentes entités.

Au final nous regretterons l'absence d'un calendrier clair et précis sur les modalités de mise en œuvre et d'accompagnement de cette nouvelle organisation qui démarre en période estivale... Sommes-nous face à un nouveau modèle d'organisation qui pourrait être étendue aux autres UI ? Nous constatons que l'IDF prend un chemin différent des DO de province.

En continuité des débats engagés en commission d'expertise, nous aboutissons au vote unanime de la résolution suivante :

« S'appuyant sur les travaux de la Commission Ad Hoc, sur le rapport d'expertise APEX, les rapports d'expertise ISAST et les avis des 3 CHS-CT des UI Haut de Seine, UI Paris et UIA Paris, les élus du CE de la DO IDF émettent un avis défavorable sur le projet d'évolution des activités Entreprise et Grand Public »

Vote contre 21 (SUD/FO/CGT/CFDT et CFE CGC)

■ **Restitution de l'expertise APEX demandée par le comité d'entreprise sur les évolutions prévues dans les différentes UI avec un focus particulier sur la restructuration des UI Paris, UI Haut de Seine et UIA.**

Suite à la présentation du dossier d'évolution de l'UI Paris/Haut de Seine et UIA, les élus du comité d'entreprise avaient décidés et votés la mise en place d'une expertise sur ce sujet (en complément des expertises qui se sont tenus dans les 3 CHSCT concernés) et plus largement sur le devenir des UI franciliennes.

La direction ne s'est pas opposée à cette demande et a accompagnée tant la mise en place d'une commission spécifique, que le déroulement de cette expertise. Les constats et préconisations retenues dans l'expertise rejoignent nombre des interventions qu'à fait la CFE CGC et d'autres organisations syndicales sur ce dossier certes complexes mais où les interrogations restent plus nombreuses pour les salariés impactés, que les réponses apportées. C'est l'accompagnement de nos collègues des UI qui motivent les actions de la CFE CGC qui localement s'est également engagé dans des négociations pour garantir l'évolution de chacun (voir notre tract spécial UI sur notre site).

Le travail en commission entre toutes les organisations syndicales a abouti à une résolution commune et unanime permettant d'orienter les débats des élus et de la direction (voir le document joint).

Vos élu(e)s CFE-CGC

Guillaume DIAKITE : 0680138511
 Franck LEGRAS : 0673694723
 Elisabeth RIVIER : 0674243926
 Bernard CHATARD : 0682856944
 Martine BONNET : 0685762465

**Tous vos contacts CFE-CGC
 dans l'annuaire du syndicat**

bit.ly/annuaireCFEFCGC1234

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFEFCGOrange

